

Québec, le 24 novembre 2010

Madame Isabelle Tardif, M. Env.
Agente de planification, programmation et recherche
Direction de santé publique de la Montérégie
Santé environnementale
1255, rue Beauregard
Longueuil (Québec), J4K 2M3

Objet : Projet d'aménagement du parc éolien Montérégie
Questions du 24 novembre 2010

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue le 15 novembre dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Le ministère considère-t-il nécessaire un suivi sur la santé et le bien-être des résidants et des travailleurs qui se trouveraient à proximité ou dans du parc éolien projeté ? Justifiez votre réponse.
2. La note d'instruction 98-01 révisée du MDDEP, sur laquelle s'appuie le promoteur, précise des valeurs seuils et un choix d'indicateurs sonores. Le MSSS considère-t-il que ces valeurs seuils et les indicateurs choisis permettent de bien évaluer la situation et de protéger la santé et le bien-être des résidants de façon satisfaisante ? Commentez votre réponse.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux et de la deuxième partie de l'audience qui débutera le 13 décembre prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission